

Réponse du Conseil administratif à la question écrite de M. Roman Juon, du 21 janvier 2004, intitulée: «Où en est-on avec le réaménagement de la place Neuve?»

TEXTE DE LA QUESTION

La place du Palais fédéral est en chantier depuis l'automne passé. Il est même prévu d'y construire un parking.

L'aménagement de la place Neuve a fait l'objet d'un concours et le projet lauréat pourrait être réalisé rapidement.

Je demande au Conseil administratif de m'informer sur ses intentions pour la place Neuve. Veut-on être à la traîne pour l'aménagement de la plus belle place de Genève?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A la suite du refus populaire de construire un garage collectif sous la place de Neuve, les études telles qu'elles avaient été engagées jusqu'alors ont été interrompues, car les procédures de l'aménagement de la surface et de la création d'un parc à voitures en sous-sol ne pouvaient être traitées séparément du point de vue de la gestion des circulations et du stationnement, étant donné que les causes étaient liées par le protocole d'accord signé par les diverses parties.

Néanmoins, il est apparu que les principes d'aménagement de surface, issus du concours d'architecture, puis de l'étude de développement du projet lauréat, étaient de nature à perdurer malgré l'abandon du volet «stationnement».

Un schéma d'aménagement du secteur de la place de Neuve a été établi.

Ce schéma, d'une part, présente les principes d'intervention dans l'espace urbain qui peuvent être appliqués tant à la place de Neuve qu'à d'autres sites voisins et, d'autre part, témoigne de l'histoire du lieu et du processus. Celui-ci met l'accent sur les modalités de mise en œuvre d'éléments susceptibles d'améliorer la qualité de l'environnement pour les piétons et aussi sur la recherche d'un vocabulaire architectural clair et simple.

Issu du projet lauréat, il reste réalisable après les modifications mineures du schéma de circulation projeté alors.

Le Conseil administratif inscrira dans un prochain programme financier quadriennal le développement de ce schéma.

Dans l'intervalle, diverses modifications devant le Musée Rath, autour du Grand Théâtre et autour du bassin central sont en cours d'examen.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Jean Erhardt

Le maire:
Christian Ferrazino

Le 10 mars 2004.